

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, Lettres et Sciences Humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* est dispensée à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) d'Aix-en-Provence. C'est une formation en anthropologie devant permettre une familiarisation avec les métiers de cette discipline et la préparation à la poursuite d'études dans cette filière. Les débouchés en sont soit des masters en anthropologie ou autres sciences sociales, soit une insertion professionnelle dans plusieurs secteurs d'activité : coopération humanitaire, proximité sociale médiation culturelle, patrimoine culturel, environnement, journalisme, etc.

Analyse

Objectifs

La licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* est une formation centrée sur l'anthropologie, ouverte aussi à d'autres contenus. Cette discipline, autrefois tournée vers des terrains d'enquête lointains, est aujourd'hui également applicable sur les terrains locaux, en Europe. Son adaptation aux exigences et aux besoins contemporains en matière de connaissance du réel social et culturel a été fort bien réalisée dans le cadre de cette formation. Elle assure des compétences et prépare à des emplois utiles dans l'environnement local. Outre la connaissance de la discipline et de ses outils, la formation ouvre à des compétences en termes de culture générale, ainsi que d'esprit d'analyse face à la société contemporaine, et elle prépare à la professionnalisation dans divers domaines.

Le dossier présente ainsi un bouquet de sept domaines de compétence (patrimoine culturel, journalisme, coopération internationale et action humanitaire, proximité sociale médiation culturelle, valorisation de l'artisanat, environnement) qui constituent autant de secteurs d'emploi pour les étudiants. Certains d'entre eux ne sont pas spécifiques à l'anthropologie qui est alors en concurrence avec d'autres formations. Plusieurs constituent des domaines de débouchés importants. Dans un autre document, sont présentés quatre types de compétences développées dans la formation : 1/la conduite des enquêtes de terrain, 2/l'identification de problématiques pertinentes, 3/la participation à des projets de patrimonial en matière de médiation culturelle, 4/la collecte des informations et des documents scientifiques.

La part des enseignements en anthropologie et ethnologie est très conséquente et permet d'acquérir les savoirs et les compétences attendues dans ce domaine. Il existe en outre une obligation au premier semestre de la première année puis une possibilité de choisir des unités d'enseignement ou UE d'ouverture disciplinaire pour faciliter les réorientations en deuxième et troisième année, mais la liste n'est pas présente dans le dossier.

En outre, la licence s'inscrit dans une filière de formation comportant un master d'anthropologie dans la continuité naturelle de la licence. Elle ouvre également à d'autres masters en sciences sociales et humaines.

Le dossier expose clairement les objectifs de cette formation qui se veut « généraliste » et permet aux étudiants d'accéder aux savoirs et compétences attendus au terme d'une licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*. Les objectifs généraux présentés sont parfaitement crédibles et correspondent aux attentes pour ce type de formation. On peut noter en particulier l'intérêt du principe de sortir l'anthropologie de son seul espace

disciplinaire académique pour s'ouvrir vers des compétences autres, qui préparent les étudiants à des emplois. Appliquer les quatre types de compétences développées constitue de plus un objectif pertinent en termes tant pédagogiques que de préprofessionnalisation.

Le dossier démontre que l'équipe pédagogique apporte une attention particulière à l'existence de passerelles, de voies de réorientation, de double cursus et de poursuites d'étude cohérents avec la formation. Pour les étudiants en double cursus, des dispositifs communs à l'ensemble de la composante ou de l'établissement pourraient compléter le travail déjà réalisé par l'équipe pédagogique. Les métiers et secteurs accessibles après la formation listés correspondent aux contenus pédagogiques.

Organisation

Le parcours de licence est réparti sur six semestres équitablement partagés entre enseignements disciplinaires, méthodologiques et de culture générale. Il existe toutefois bien une progressivité pluridisciplinaire, la culture générale n'étant jamais négligée. Celle-ci est représentée par la possibilité de suivre des enseignements de différentes disciplines de sciences sociales (sociologie, histoire, géographie, etc.). Les enseignements méthodologiques paraissent suivre une progression judicieuse. Il s'agit d'une méthodologie appliquée qui constitue un des piliers de la formation.

En ce qui concerne les enseignements disciplinaires, certains, plus fondamentaux, participent d'un tronc commun, d'autres se présentent sous la forme d'un bouquet d'enseignements optionnels offrant une pluralité de choix aux étudiants. Ces choix correspondent tantôt à des aires géographiques, couvrant les 5 continents, tantôt à des domaines d'études de l'anthropologie, comme l'anthropologie des arts et de la culture, l'anthropologie économique, l'anthropologie de l'entreprise, etc. L'organisation des enseignements sur les semestres permet aux étudiants un choix à la carte, car ils peuvent piocher dans ces modules d'offres à plusieurs étapes de la formation. Ce dispositif est certainement complexe à mettre en œuvre, notamment en termes d'emploi du temps, mais il constitue certainement une valeur ajoutée en termes pédagogiques.

Ainsi, la licence présente un parcours suffisamment diversifié et cohérent, donnant accès à une pluralité de compétences dans un dispositif relativement souple et attractif pour les étudiants, ouvrant à des compétences complémentaires. Il convient de souligner l'intérêt que présente la pluralité des aires culturelles couvertes par les enseignements ainsi que celle des domaines, ce qui constitue un véritable atout et une valeur ajoutée pour la formation. On peut également noter l'importance accordée à l'apprentissage des langues.

La progression des acquisitions en matière de méthodologie d'enquête qualitative est indiquée mais le nombre d'ECTS (unités de compte européennes) est faible (6 ECTS en deuxième année de licence et 12 ECTS en troisième année). Par ailleurs les enseignements et surtout les mises en situation arrivent assez tardivement dans le cursus.

Positionnement dans l'environnement

L'équipe pédagogique est issue d'une pluralité (5 déclarés) de laboratoires implantés localement, qui constituent autant de ressources pour alimenter le contenu des cours, faciliter les stages ou répondre à d'autres besoins.

Le dossier signale également un lien fort avec des organismes, notamment à caractère patrimonial, situés dans la région PACA.

La formation s'inscrit en bonne complémentarité par rapport aux autres formations de l'université, mais aussi des autres universités au niveau régional ou national, les formations en anthropologie étant rares au niveau national.

Si l'inscription de l'équipe pédagogique dans un tissu très riche de la recherche en anthropologie dans l'espace local est remarquable, celle de la formation dans un réseau partenarial pourrait sans doute être améliorée, du moins dans sa présentation dans le dossier qui ne précise pas suffisamment la nature des liens établis.

Equipe pédagogique

Formée de neuf enseignants-chercheurs permanents dont deux professeurs, tous inscrits dans la discipline (20^e section du Conseil National des Universités - CNU) l'équipe pédagogique apparaît comme bien structurée, notamment du fait de la multiplicité des spécialités qui permet d'offrir une diversité d'approches au sein de la licence. Plusieurs chargés de cours (dont certains professionnels) et ATER - Assistants temporaires d'enseignement et de recherche, complètent l'équipe pour assurer l'ensemble des enseignements. Il convient également de souligner la présence de plusieurs tuteurs, étudiants avancés, qui contribuent à assurer la méthodologie universitaire en anthropologie. Ils constituent un élément de soutien pédagogique, notamment en première année de licence. Pour ce qui est des enseignants-chercheurs, tous sont bien impliqués dans le pilotage de la formation, assurant différentes responsabilités pédagogiques.

La formation est encadrée par une équipe solide, tant en volume qu'en qualité.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs des étudiants inscrits sont en légère baisse, mais cela concerne principalement la 1^{ère} année. En effet, la troisième année maintient ses effectifs sur les dernières années, ce qui constitue un bon indicateur car les effectifs de première année varient en fonction de critères très aléatoires. Les effectifs sont en nette augmentation depuis le contrat quinquennal précédent.

La licence ne présente pas une insertion professionnelle importante, mais s'agissant d'une licence généraliste en sciences sociales, elle se situe dans la moyenne. A noter de bons résultats des boursiers par rapport aux non boursiers, même si c'est surtout le cas en début de cursus.

La poursuite d'études telle qu'elle apparaît indique que 51% des étudiants s'inscrivent soit dans la continuité de la filière, soit dans d'autres universités. La question du devenir des 49 % restants demeure parfaitement incertaine. L'accès en master *Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation* (MEEF) constitue aussi un point d'interrogation.

Ainsi, en matière d'évolution des effectifs, la formation présente des résultats conformes aux attentes de ce type de formation. Le différentiel existant entre les trois années apparaît comme normal si l'on prend en compte les abandons habituels en première année et la réorientation en fin de deuxième année. De nouveaux dispositifs d'aide à la réussite seraient sans doute utiles.

De même, la poursuite d'études est conforme aux données habituelles, les étudiants se réorientant largement lors du passage en master. Il aurait été souhaitable de mieux connaître la destination des autres étudiants, qui représentent une proportion importante des effectifs.

Place de la recherche

La place de la recherche est liée à l'équipe pédagogique issue de plusieurs laboratoires de recherche de premier plan en anthropologie, couvrant plusieurs spécialités et plusieurs aires culturelles, ce qui permet de développer une offre large. À cela s'ajoute la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage de suivi de recherche au sein d'un laboratoire quand ils se destinent à poursuivre des études vers des fonctions de recherche.

Ainsi, le lien avec la recherche est extrêmement solide : c'est un des points forts de la formation d'anthropologie dans cette université.

Place de la professionnalisation

Compte tenu du fait que l'on a affaire à une licence généraliste, la professionnalisation est moins présente que dans d'autres formations. Elle n'est pas absente pour autant et se marque notamment par un enseignement dédié à l'accompagnement du projet professionnel en deuxième année, par des enseignements délivrés par des professionnels du secteur d'emploi visé par la mention, et par un stage de découverte de deux semaines en troisième année.

Ce dispositif de préprofessionnalisation constitue une bonne base non pour développer des compétences professionnelles précises mais pour permettre aux étudiants de se situer dans le panorama des secteurs d'activité et des emplois potentiels qui en relèvent. C'est une démarche très judicieuse pour une licence dont la discipline ne correspond pas à des emplois bien repérables.

Une démarche semblable serait à poursuivre dans les autres secteurs d'insertion affichés (action socio-éducative, action sociale, ressources humaines, etc.). Cf. la proposition de cours sur l'entreprise.

La fiche RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles est à retravailler pour être plus fidèle aux contenus de la formation (notamment la référence aux outils quantitatifs quasi absents de la formation).

Place des projets et des stages

Un stage de découverte de 2 semaines maximum est prévu mais ne donne pas lieu à évaluation. Il se situe en continuité avec l'enseignement dispensé par des professionnels. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Il s'agit là d'une première approche intéressante du monde professionnel ; cependant, on peut regretter l'absence de précisions sur les attentes quant au contenu du stage, dans une durée aussi restreinte : quelles activités, quel retour, quel lien avec le projet personnel de l'étudiant ?

Par ailleurs, on ne dispose pas d'information sur l'existence d'un Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (ou de l'intervention du SUIO - Service universitaire d'insertion et d'orientation) dans le soutien apporté au suivi et à un fichier des stages.

Place de l'international

Les étudiants peuvent réaliser un ou deux semestres dans l'une des 13 universités indiquées dans le dossier, 12 en Europe et une au Québec, situées principalement au nord de l'Europe. (Entre 10 et 15 départs par an). Il est indiqué que des conventions « de coopération et d'échange » sont en cours avec des universités africaines, sans davantage de précisions sur les possibilités offertes aux étudiants dans ce cadre.

L'offre est très riche en possibilités de destinations en Europe et probablement en anglais. On manque toutefois d'indications quant à l'offre d'enseignements dans ces universités et sur le soutien proposé aux étudiants pour cette mobilité. Il n'est pas fait mention de possibilités de stages à l'étranger, qui peuvent faire sens dans cette discipline. En outre, il est étonnant qu'il n'y ait pas davantage d'offre hors Europe, dans des pays où l'anthropologie acquiert tout son sens (Amérique du Sud, Océanie, Asie du sud-est). La politique en la matière reste peu lisible. Notons des propositions d'amélioration pertinentes, par exemple devenir membre d'une instance internationale de coordination de l'enseignement en Anthropologie, ou créer une école d'été avec des partenaires européens.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'aide à la réussite est concentrée en première année de licence avec les services habituels d'accueil et de familiarisation des étudiants avec le travail universitaire. Des passerelles sont prévues pour des réorientations en fin de premier semestre ou de première année, sur la base des unités d'enseignement - UE d'ouverture disciplinaire obligatoires en L1 puis possibles dans les options. Il existe de nombreuses passerelles pour faciliter la réorientation, avec des règles clairement explicitées (avoir acquis au moins 18 crédits d'anthropologie ou équivalents pour l'accès en deuxième année et 30 crédits pour l'accès en troisième année). S'ajoute une offre de remise à niveau possible en français en première année, par le remplacement d'un cours de Langue vivante par une UE de Français voire de FLE - Français langue étrangère.

Pour ce qui est du recrutement, il se fait sur la base du baccalauréat en première année et de validation d'acquis par la suite, avec une ouverture sur les autres disciplines pour l'entrée en troisième année.

Les dispositions prises en la matière sont conformes aux standards habituels, mais sans innovation notable. Le taux d'échec en première année constitue pourtant un indicateur des limites du dispositif habituel, et quelques innovations en la matière seraient sûrement utiles.

Le tutorat est mentionné sans davantage de précision sur son fonctionnement, ses objectifs ou l'évaluation de ses effets.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités restent assez classiques (enseignements présentiels) et l'usage du numérique se limite à des informations déposées sur les pages internet des cours (Ametice). La pédagogie interactive n'est pas développée (forum, exercices en ligne, support de cours (filmiques, etc.).

S'agissant du présentiel, les tableaux présentent 39h de cours pour la plupart des UE, sans que l'on sache la part de cours magistral ou de travaux accompagnés.

Au total, l'innovation dans le domaine des méthodologies pédagogiques n'est pas mise en relief dans le dossier, si toutefois elle est effective.

Evaluation des étudiants

Le dossier est assez peu renseigné sur la question des modalités exactes d'évaluation : seules les conditions réglementaires sont indiquées. Il ne présente aucune précision quant à une réflexion sur la méthode de l'évaluation ou quant à la nature des exercices permettant de mesurer l'acquisition des connaissances. Seule est évoquée la gestion de l'évaluation des grands groupes d'étudiants, au moyen d'un QCM. On peut d'ailleurs interroger la pertinence de l'usage à venir des QCM dans des cours d'anthropologie à gros effectifs.

La méthode d'évaluation constitue le point faible sinon de la formation du moins du dossier. Il conviendrait d'avoir une réflexion sur les modalités exactes de contrôle terminal et de contrôle continu, sur les risques de plagiat, sur l'utilisation des outils numériques pour l'évaluation, etc.

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Cette rubrique est également mal renseignée, seule une réunion régulière est signalée, ainsi que certains dispositifs de mesure des compétences en matière informatique ou linguistique.</p> <p>La mesure de l'acquisition des compétences en matière notamment anthropologique ou méthodologique n'est pas mentionnée de manière précise. Le travail d'enquête, par exemple, qui apparaît comme un fil rouge méthodologique de la formation de l'objet ne fait apparemment pas l'objet d'une technique de suivi des acquis en la matière.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les données en la matière sont fournies par l'OVE - Observatoire de la vie étudiante, qui rend compte précisément des formations où se rendent les étudiants après la licence en dehors de l'AMU, mais assez peu des autres. Ainsi, 6 % poursuivent leurs études ailleurs, 48% à l'AMU sans précision des formations intégrées, et on ne dispose pas d'information sur le reliquat, qui représente presque la moitié des effectifs. On peut donc regretter un manque de visibilité en la matière.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La formation ne prévoit pas de conseil de perfectionnement. L'autoévaluation passe par un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, puis une rencontre des responsables de la formation avec les représentants étudiants pour un retour à la fois plus général et qualitatif.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La qualité des enseignements disciplinaires en anthropologie constitue le principal atout, étayé par des enseignements diversifiés et originaux offrant de nombreux choix (y compris en langues vivantes, y compris rarement enseignées dans les universités françaises) permettant d'individualiser les parcours des étudiant/e/s et les préparer à un master dans le domaine, tel que celui existant sur place.
- La formation est adossée à de fortes ressources en recherche en anthropologie permettant une offre d'options concernant toutes les régions du monde comme domaines de spécialisation. Cette offre est organisée d'une manière permettant une souplesse et une adaptabilité dans les choix du parcours.
- A cela s'ajoute une véritable orientation préprofessionnalisante bienvenue dans cette discipline ; l'équipe pédagogique porte une attention particulière à l'existence de passerelles, de voies de réorientation, de double cursus et de poursuite d'études en cohérence avec la formation.
- La dimension internationale, en termes d'offre de mobilité, est assez riche, du moins en Europe et au Québec.

Points faibles :

- L'évaluation des acquis et des compétences des étudiants est mal présentée ; elle constitue un point à améliorer en termes de réflexion sur la question.
- Peu d'heures sont consacrées à la méthodologie d'enquête et à des mises en situation.
- L'aide à la réussite mériterait également d'être mieux développée pour réduire le taux d'échec en première année, et accentuer l'effort fait depuis la dernière évaluation quinquennale.
- La connaissance des destinations des étudiants après la licence constituerait une information importante.

Avis global et recommandations :

La licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* est une très bonne formation en termes de contenu et d'orientation professionnelle. Elle optimise les ressources dont elle dispose (recherche, environnement, etc.), et correspond à une formation rare en France (seulement huit licences en anthropologie et ethnologie).

La mention gagnerait toutefois à améliorer l'aide à la réussite, la réflexion sur les modalités d'évaluation des étudiants, à développer les outils numériques de formation, à poursuivre la réflexion sur la professionnalisation dans le champ de l'action socio-éducative et l'action sociale en complément du travail déjà réalisé sur le patrimoine, la culture et le cinéma et à ouvrir la réflexion de l'équipe pédagogique aux chargés de cours (y compris professionnels) et aux étudiants.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

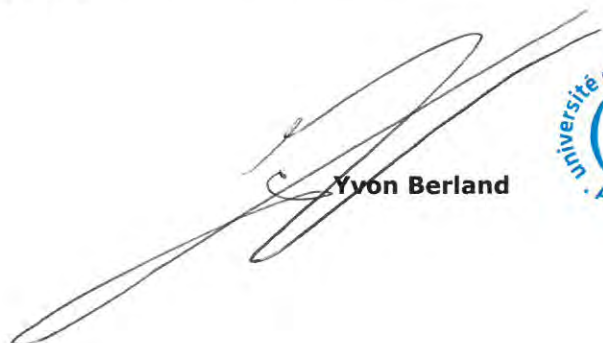
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

